L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 23 MAI 1886. 59me Année

Dufour & Denoi.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 23 MAI 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les spéculations en terres devant le Congrès des Etats-Unis.

On sait qu'il a été présenté, dernièrement, au Congrès, un projet de loi ayant pour but de mettre un terme aux accaparements de terres qui deviennent inquiétants et menacent d'annihiler complètement la bienfaisante loi du "Homestead." Ce bill est maintenant l'objet d'un rapport préparé par M. Parson, de l'Illinois, qui le soumettra, prochainement, à la Chambre.

Le projet—nous devons le dire, tout d'abord—porte un titre qui ne donne pas une idée exacte de l'objet qu'il poursuit. Il est, en effet, intitulé: "Bill pour empêcher les étrangers d'acquérir des terres dans les Territoires des Etats-Unis." Pourquoi cette interdiction dans les Territoires seulement, et non dans les Etats? Le législateur nous paraît commettre ici un oubli. Nous connaissons, certains Etats du Sud envahis par des spéculateurs étrangers, qui y ont acquis des domaines princiers dont on ferait de véritables provinces dans les pays européens. Ces domaines peuvent y constituer une aristocratie terrienne, dangereuse pour une République, et, surtout, pour une démocratie comme la nôtre. Le but est manqué—cela est évident.

Nous trouvons encore une clause qui ordonne qu'aucun individu appartenant à une nationalité étrangère ne pourra acheter de terres publiques, si, dans l'acte même qui le constitue propriétaire, il ne s'engage pas à devenir citoyen des Etats-Unis. Le danger provenant de la nationalité de l'acquéreur est évité, mais celui de la grande propriété subsiste, et c'est à celui-là, principalement, qu'il faut échapper; c'est le plus grave, car il est une menace pour nos institutions et nos mœurs, qui sont essentiellement démocratiques et égalitaires.

Qu'a voulu l'auteur du bill, et, avec lui, le rapporteur du comité? Sauver le peu qui reste des terres disponibles et les réserver pour le travailleur, pour le "Homestead." Ainsi que le déclare le rapporteur, il n'y a plus que 55,000,000 d'acres non occupés—5,000,000 cultivables et susceptibles de production sans irrigation et 50,000,000 qu'il faut irriguer pour en pouvoir tirer parti. Ce sont ces 55,000,000 d'acres qu'il est nécessaire d'arracher, immédiatement, à la spéculation. Si l'on ne vise que l'étranger, on ne guérira pas la plaie. Il est évident que l'accapareur ne reculera pas devant une déclaration d'intention, quand il se trouvera en face d'une opération qu'il saura devoir lui rapporter des millions. C'est à la grande propriété elle-même qu'il faut s'en prendre, quelle que soit la nationalité de ceux qui veut en faire l'acquisition. L'important est de la couper à la racine et de l'interdire désormais.

Après tout, les capitaux étrangers n'auraient pas émigré en Amérique, s'ils n'y avaient pas été attirés par le spectacle des grandes fortunes qui s'improvisaient dans les compagnies de chemins de fer, à l'aide des colossales concessions de terres faites à ces dernières, par l'Etat. Le gouvernement de Washington, le Congrès, voilà les grands coupables. On avait exposé une proie au public; la spéculation étrangère l'a aperçue, elle s'est précipitée dessus avec l'avidité qui la caractérise, et s'en est emparée. Quoi de plus naturel?

Bon nombre d'Américains se sont alarmés, avec raison, de voir d'immenses étendues—20,747,000 acres, c'est le chiffre—entre les mains d'étrangers—d'Anglais surtout. Ce qui rend le fait plus déplorable, c'est que toutes ces terres ne sont pas divisées en petits lots, comme on pourrait le croire, en vertu des termes de la loi du "Homestead"; elles forment, au contraire, de colossales propriétés, de vastes domaines, appartenant à de grands seigneurs, à de riches banquiers, à de puissants syndicats qui peuvent, à leur guise, les maintenir improductives ou les défricher brusquement, jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion de les vendre au tiers ou au décuple, de réaliser ainsi des bénéfices scandaleux et de faire sortir de l'Union des centaines de millions, peut-être des milliards, qui eussent dû y rester.

Mais qu'y faire et à qui la faute, si ce n'est à l'Assemblée nationale, qui n'a pas su, dès les débuts, réglementer les achats de terres. La faute en est principalement à la loi de 1875, qui a maladroitement jeté sur le marché de vastes espaces, sans se méfier des monstrueux abus de la spéculation. C'est ainsi que le gouvernement a, par mégarde, laissé déboiser et dénuder le vaste territoire et exposé une grande partie du pays à de désolantes inondations, à d'épouvantables accidents atmosphériques et météorologiques; c'est ainsi qu'il a laissé s'envenimer la lutte entre le capital et le travail, lutte qui vient de jeter l'effroi dans les populations, alors qu'une légère réglementation eût pu en prévenir les excès; c'est ainsi qu'il a laissé les éleveurs de l'Ouest s'emparer, sans aucun droit, sans titre, d'immenses espaces d'où il est difficile aujourd'hui de les déloger; c'est ainsi qu'il a livré une grande partie de l'Union aux compagnies de transport, qu'il a enrichies aux dépens du Trésor et des populations. Combien de ces terres sont tombées entre les mains d'Associations qui les détiennent illégalement et sans s'être conformées aux conditions stipulées dans les concessions dont elles profitent? Le mouvement du "Homestead" est arrêté, tandis qu'il devrait redonner d'activité. L'immigrant erre au milieu de vastes régions improductives qui n'ont pas de propriétaires apparents et sur lesquelles il ne peut mettre le pied, qu'il lui est interdit de cultiver.

Supposons une grande crise industrielle qui jette sur le pavé cinquante, cent mille ouvriers affamés qui seraient bien heureux de s'installer, avec leurs familles sur quelque coin de terre où ils trouveraient, avec l'aisance, l'oubli des misères de la fabrique et feraient de bons cultivateurs! de bons citoyens. Où le gouvernement prendra-t-il ces terres qu'il réservait aux pauvres et qui lui ont échappé?

Il y a, certainement, une grande quantité de terres des Etats et du gouvernement général, qu'il est encore possible de recouvrer. De temps immémorial, l'Union en a réservé la plus grande partie pour les céder à très bon marché, à des prix presque nominaux, à ceux qui voudraient s'y établir et les exploiter. Telle est l'esprit et la lettre de la loi. Le premier devoir des autorités est d'y revenir.

Le *Propagateur Catholique d'hier*:

Jeudi, 14 mai, Mgr. l'Archevêque a donné la Confirmation à 83 personnes dans l'Eglise des Pères Maristes, à Algiers;

Samedi, 15 mai, à 59 personnes au Couvent des Dames Ursulines et au collège de St-Isidore;

Dimanche, 16 mai, à 330 personnes dans les Eglises des Pères Rédemptoristes; 98 dans l'Eglise allemande (Ste-Marie), et 232 dans les églises St-Alphonse et Notre-Dame-de-Bon-Secours. Total, 472 Confirmations.

L'Association Créole.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1886.

Aux Editeurs de l'ABEILLE.

Messieurs,

L'accueil bienveillant qui a été fait par la Presse, et par l'*Abeille* en particulier, à ce nouveau-né d'hier, "l'Association Créole de la Louisiane," semble autoriser les membres provisoires de son Bureau de contrôle à réclamer une petite place dans les colonnes de votre journal si respecté, pour expliquer ce qui peut paraître obscur ou mystérieux par rapport à la société, et pour définir également,—de façon à mettre fin à toute conjecture plus ou moins risquée,—l'objet qu'elle se propose d'accomplir et son milieu d'action.

Ainsi qu'il a été bien clairement indiqué dans la déclaration de principes qui a servi de base à la charte de l'Association, le but principal, sinon unique, celui qu'il faut considérer avant tous les autres est de répandre la lumière,—non pas par occasion, comme dans un discours ou dans un article de journal, mais continuellement et sans alternative, pour ainsi parler, de jour et de nuit,—concernant l'origine et le véritable caractère des Créoles de la Louisiane.

Ce n'est que par ce moyen, c'est-à-dire en opposant des faits authentiques aux fausses données propagées par l'envie et greffées sur l'ignorance, que l'on peut espérer détruire, graduellement, tous les préjugés, bigames,—ridicules, si vous voulez—mais incontestables cependant, et dont la preuve nous est fournie chaque jour, qui existent à l'endroit des Créoles; préjugés qui, dans leur ensemble, tendent à faire considérer les descendants des premiers colons qui ont accompli cette œuvre gigantesque de civiliser le Sud-ouest des Etats-Unis et d'arracher, sans ressources, sans secours extérieurs, le sol fertile de ce qui est aujourd'hui la Louisiane, à l'envahissement du plus grand fleuve du monde, comme étant d'une race inférieure et abâtardie.

Il est fort étrange que les descendants de pareils hommes, c'est-à-dire, nous le répétons, des premiers chevaliers de la civilisation et du Christianisme dans ce monde nouveau conquis par eux soient obligés, aujourd'hui, de se défendre en quelque sorte et de revendiquer leur origine; tandis que les descendants des Hollandais, à New York, et des Huguenots, dans la Caroline du Sud, se considèrent, et sont généralement considérés, comme gens supérieurs, par droit de primogéniture, pour ainsi dire.

Le fait est là, cependant, patent, irrécusable: il nous crève les yeux.

Nous pensons donc que notre devoir consiste, non pas à contourner la question, mais à l'aborder de front et résolument, et en ce faisant nous avons conscience de la Justice de notre cause; qui ne saurait soulever aucune hostilité du dehors, puisqu'elle n'en provoque aucune; et qui devrait nous valoir le concours de tous les Créoles, qui ne rougissent pas de leur origine et du mot par lequel leurs ancêtres étaient désignés, mot dont ils devraient être aussi fiers que les "Knickerbockers" de New-York le sont de cet héritage paternel. Nos concitoyens d'une autre origine peuvent avoir l'assurance qu'il n'entre pas dans notre société le moindre sentiment d'exclusivisme. Au contraire, leur coopération serait non seulement très acceptable mais elle est instamment sollicitée.

Si nous nous sommes organisés comme "Créoles"; c'est tout simplement parce que les Créoles, comme classe, sont généralement désignés avec plusieurs qualificatifs peu flatteurs, tels que rétrogrades, ignorants, indolents; et que nous tenons à protester, comme classe, contre une assertion aussi générale, et injuste pour cette raison même qu'elle est générale.

Loin de nous la pensée de nier qu'il y ait des Créoles qui méritent toutes ces épithètes; mais on trouve des individus bornés, vicieux et paresseux dans toutes les nationalités; toutefois personne ne s'avise de les prendre comme des types de ces nationalités.

Pour mieux prouver qu'il est nécessaire, et indispensable même, de réfuter de semblables calomnies, nous n'avons qu'à appeler votre attention sur les circonstances publiées par vos confrères de langue anglaise à propos des ressources de la portion sud-ouest de notre Etat, dans lesquelles il est dit,—non pas une fois, mais dix au moins,—que le retard inconcevable apporté au développement de ces richesses naturelles est attribuable à l'apathie et à l'insouciance proverbiale des premiers colons de cette région, et de leurs descendants, qui sont des "*types authentiques de Créoles et d'Acadiens.*"

Nous soumettons, qu'en voulant rétablir les faits, éclairer les ignorants, encourager les timides et défendre les faibles, nous n'entreprenons rien qui puisse être considéré comme subversif ou révolutionnaire, et surtout comme politique. Et si nous sommes exclusifs dans un sens, c'est bien malgré nous et parce qu'on a fait de nous une classe à part, ayant des mœurs et des habitudes distinctes, et parce que, trop généralement, nous avons été et nous sommes exclus.

En vous remerciant à nouveau, et pour vos bons offices à l'égard de notre société naissante, et pour votre hospitalité d'aujourd'hui, laissez nous espérer que l'appui de la Presse ne nous fera pas défaut dans la dissémination de la vérité.

Pour le Bureau de Contrôle,
ANDÉ L. ROMAN,
Secrétaire.

Une distinction bien méritée.—Le président Cleveland vient de nommer Fox-gouverneur, général Nicholls, membre du Bureau des "Visiteurs" de l'Ecole militaire de West Point. Jamais distinction n'a été plus méritée, jamais poste ne sera mieux occupé. Le général Nicholls est lui-même un ancien élève de West Point; il a été un brillant officier et il a servi dans l'artillerie. Nous n'avons pas à revenir sur le rôle qu'il a joué durant la guerre de Sécession. Son nom appartient à l'histoire de cette lutte gigantesque dont il a été un des héros les plus remarqués.

Cette nomination fait autant d'honneur à l'homme qui en a eu l'inspiration qu'à celui qui en est l'objet.

Le 14 Juillet.—Il est déjà sérieusement question de la célébration du 14 juillet, et les préparatifs sont commencés. A ce propos, nous devons annoncer que le Comité des Trente a confié la publication du journal-programme de cette fête à M. A. D. Hofeline, un des nos imprimeurs les plus populaires. M. Hofeline se charge de distribuer au public, gratis, à domicile, dans les rues, dans les cars, au West End, de vingt mille à trente mille exemplaires contenant tous les détails de la fête, et orné d'une jolie gravure représentant la prise de la Bastille.

Ce journal très répandu, très lu, contiendra une foule d'annonces des meilleurs maisons de commerce de la ville. Ceux qui veulent profiter de la circonstance peuvent s'adresser à M. Hofeline, No. 123, rue de Chartres. C'est là que M. Hofeline a établi son quartier général—ce qui ne l'empêchera pas de se présenter personnellement chez ses très nombreux clients du quartier français et du quartier américain. Il a déjà fait de nombreuses entreprises de ce genre qui ont toujours obtenu un brillant succès.

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 8 mai 1886.

Chapeaux.

C'est le bon marché qui attire; c'est ce qui explique pourquoi l'on vend tant de chapeaux, à l'Etoile Rouge.

La maison si populaire met en vente, demain, lundi, plus de 5,000 chapeaux, dont le prix varie de 5 à 20 sous pièce.

Une consignation immense de parasols sera également mise en vente.

Plusieurs lots de chapeaux pour messieurs, de 25 cents à $1, formant un assortiment formidable.

Echo de la foire au pain d'épice.

Dans l'après-midi, deux nourrices, juchées sur les chevaux de bois, se laissaient emporter aux sons d'une orgue de Barbarie.

—Oh!.... les imprudentes!.... s'écrie Guibollard en levant les bras au ciel, elles vont faire tourner leur lait!....

X...., le bohême, s'arrête l'autre jour devant un magasin d'articles de voyage.

—Vous désirez une malle? lui demande un employé.

—Pourquoi faire?

—Pour mettre vos effets.

—Ah! ça! mon garçon, vous voulez donc que je me promène tout nu!....

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St. Jean-Baptiste, du 22 mai:

Après plusieurs semaines d'un temps sec, splendide et chaud, la pluie est revenue, peut-être pas si abondante que les cultivateurs l'auraient désirée. Les champs se dessèchaient sous les rayons brûlants du soleil, au moment où l'humidité aurait dû aider au développement de la jeune végétation et surtout à la levée des cannes, si tardive cette année, et la pluie que nous avons eue est arrivée fort à propos.

La canne à sucre, sur le sort de laquelle on avait tant de craintes au début de la saison, est généralement mieux venue qu'il était permis de l'espérer. Sur beaucoup d'habitations, la levée est excellente; sur d'autres, malheureusement, c'est le contraire.

Quand au riz, il pousse avec force et promet une bonne récolte. Le fleuve fournit l'eau en abondance et sans frais pour l'irrigation, mais l'on craint que son niveau ne s'abaisse trop tôt et qu'il faille trop longtemps avoir recours à l'usage dispendieux des pompes.

—Le bureau des ingénieurs d'Etat n'a qu'une médiocre confiance dans les dalles d'irrigation qui traversent nos levées. Après inspection faite dernièrement, il a été déclaré qu'entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville plus de cent dalles offraient du danger et les autorités des paroisses où elles sont situées ont pris des mesures pour les faire solidifier. Dans la paroisse Jefferson, sur l'habitation Bell, rive droite, une de ces dalles a cédé dernièrement, mais grâce au prompt secours qui y a été apporté tout danger a été conjuré. Il est probable que dans quelques jours toute cause d'alarme aura disparu.

—Les habitants de la Frenière ayant prié le juri de police de leur ouvrir un chemin conduisant de leur canton au fleuve, un comité composé de MM. James Clément, Frank Reine et Morris Edrington a été nommé afin d'étudier la question et d'informer le juri de police concernant le tracé et le coût probable de la route demandée. Ces messieurs, bien convaincus de la nécessité d'un chemin qui facilitera aux habitants de la Frenière la transaction de leurs affaires, iront, très prochainement, s'enquérir de la possibilité de la création du parcours tant désiré; et, bientôt, il nous sera possible, en moins d'une heure de course en voiture, d'aller respirer l'air frais et sain du lac Pontchartrain. Quand on tient compte du fait que quatre milles seulement séparent la Frenière de notre cour de paroisse, et que pour se rendre à celle-ci nos amis de là-bas doivent, d'abord, se rendre en ville puis prendre le chemin de fer de la Vallée du Mississippi—ce qui est long et fort coûteux—on comprend la justesse de leur réclamation et l'on doit en hâter l'exécution.

A propos, les habitants de la Frenière ne sont-ils pas des contribuables, et, conséquemment, n'ont-il pas droit à une école publique?

—Jeudi soir, 13 du courant, est décédé M. Achille Jacob, à l'âge d'environ 50 ans. C'était un bon père, un excellent citoyen, un travailleur infatigable. Une foule nombreuse d'amis et de parents a suivi sa dépouille mortelle au cimetière St. Pierre, vendredi soir.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 22 mai:

Nous recevons, de notre correspondant, les informations suivantes sur la Nouvelle-Ibérie:

M. Stephen Gay a roulé 85 acres de cannes et sa récolte a été de 120 boucants de sucre. Il a granulé pour plusieurs planteurs près de Jeanerette.

L'habitation Alice, à MM. Baas et Thompson, a roulé 85 acres de cannes et fait 230 boucants de sucre.

La raffinerie de l'habitation Hope a fait 550 boucants.

M. S. W. Richardson, qui habite au dessus de Jeanerette, a perdu tous ses orangers, tués par la gelée de janvier.

—Nous avons fait une tournée dans la prairie Cypremort; la canne nous y a fait l'effet de lutter contre un terrain froid. Les souches paraissent souffrir au moment où elles devraient être pleines de vigueur. Les soucheles de seconde année sont en très mauvais état.

—L'habitation Richland à MM. Oscar Sigur et frères, a 50 acres de plant et de souches, ainsi que 60 acres de maïs.

—L'habitation Ivanhoe, à MM. L. P. Palmer et Cie., a un canal qui la met en communication avec le Golfe et la rend ainsi indépendante du chemin de fer, dont les prix sont si élevés pour toute espèce de fret. Le canal a été creusé par M. Joseph Menge; il est achevé depuis deux ans; il est bien fait et permet à toutes les barques d'y monter et descendre à l'aise.

—Nous avons aperçu, sur le chemin qui conduit à Glenoro, des débris de cannes abandonnées pendant la dernière saison.

C'est une pitié de voir un si beau produit ainsi perdu, surtout dans le champ d'un homme qui n'est pas riche.

On demande à cor et à cris une école dans le 3me Arrond."! Il y a là 50 enfants qui voudraient s'instruire et sont privés du moyen de le faire.

—On ne peut refuser au bureau de poste de Louisa, tenu par M. Jules Burguières et son aide M. A. T. Caillouet, cette justice de dire que c'est peut-être le mieux administré de tout l'Etat.

—Avant de rentrer à la Nouvelle-Ibérie, nous avons pourvu l'habitation de M. Weeks, qui se fait aider de MM. Jacob Eaton et J. W. Redmond.

Ces messieurs sont des planteurs très expérimentés.— M. H. Cambon tient prise de là, tout dans la même tic, un beau magasin.—Les abeilles de M. Tyson sont en pleine prospérité et travaillent avec beaucoup d'activité.—M. Tyson a de très beaux arbres fruitiers, mais lui aussi a perdu tous ses orangers.

—Passons aux paroisses Assomption et Terrebonne:

L'habitation Baby, propriété de M. Geo Pandelly dirigée par M. J. F. Montgomery, a des plants de cannes qui promettent beaucoup. C'est une fort jolie propriété et le pays est charmant; il est sillonné de bayous et à de jolis lacs. L'habitation a un défaut: elle est un peu éloignée. On y a fait une belle récolte en 1885. Cette année, tout y est en bon ordre—plant, souches et bétail. On y a, la saison dernière, fait 340,000 livres de sucre. C'est M. W. N. Kaise qui dirige les travaux.

—Nous avons reçu, dernièrement, des circulaires et des cartes de M. Morrison, commissaire d'immigration de l'Etat de la Louisiane et agent, à l'étranger, de la Société d'immigration. M. Morrison s'est établi à New-York, rue Broad, 127, en vue de se mettre plus facilement en rapport avec les immigrants et de les engager à venir en Louisiane. C'est le même agent qui, venu il y a quelques années ici, a tant travaillé à fonder la Société qui l'emploie aujourd'hui. Il a réussi à trouver une somme assez forte pour se rendre en Europe, où il a publié des brochures qui ont attiré l'attention publique. Il a rencontré des obstacles sur son chemin, mais il les a vaincus. Il y a des gens qui prétendent que nous avons assez de pauvres et qu'il est inutile d'en faire venir de nouveaux; les immigrants que nous devons à M. Morrison sont des familles de travailleurs, qui ont assez de moyens pour acheter un coin de terre qu'elles travaillent et rendent productif. On ne saurait donc assez l'encourager et l'aider dans son entreprise.

—A la Nouvelle Ibérie, nous avons eu, samedi dernier, une excellente ondée, qui a fait beaucoup de bien. La poussière suffoquait les passants dans les rues. Lundi soir, autre pluie, qui a duré presque toute la nuit. Mardi matin, l'air était assez frais pour que l'on pût faire un peu de feu — chose bien rare à cette époque de l'année.

Le *Signal*, Rayne, paroisse St-Landry, du 22 mai:

Notre conseil municipal vient de prendre de très bonnes mesures. Il a autorisé le constable à employer des ouvriers pour combler les trous des rues de notre localité; il a accordé, dans ce but, 50 sous par acre. Il a adopté, à l'unanimité, une résolution exemptant de taxes, pendant vingt ans, ceux qui établiront des fabriques d'huile de coton, des moulins à riz ou toute autre manufacture.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 22 mai:

Nous avons eu un beau temps depuis deux semaines; les fermiers en ont profité pour activer leurs travaux, qui sont fort avancés. Lundi soir, bienfaisante pluie qui a rafraîchi la terre et l'atmosphère, mais le besoin d'eau commence à se faire sentir.

M. S. L. Carey, de la Station Jennings, est parti, samedi dernier, pour son pays, dans l'Iowa, d'où il espère ramener bon nombre de compatriotes pour leur faire apprécier les avantages de notre climat. Pour mieux engager ses anciens amis à venir s'établir parmi nous, il a emporté avec lui des pêches, des abricots, des brugnons, des figues, des pommes, d'autres fruits et des légumes.

—M. W. N. Carter, de la paroisse Cameron, est venu nous rendre visite. Il compte revenir s'établir à Lac Charles. Dans sa paroisse, les récoltes sont belles, dit-il; seulement, il leur faudrait un peu de pluie. Il y a, dit-il, des oranges qui commencent à sortir de terre, mais il n'en a pas encore vu qui aient bourgeonné au-dessus du terrain. Sur neuf orangers, M. E. Chadwell, qui réside au sud de Lac Calcasieu, en a conservé cinq intacts; il est vrai qu'ils étaient protégés contre les vents froids.

—M. J. S. Davidson est de retour d'un voyage qu'il est allé faire à l'Etablissement Vincent. Il nous apprend que les récoltes y sont splendides et que le maïs y est abondant; la population est à l'aise et très satisfaite de la situation. M. Davidson a acheté dans l'endroit, 4000 livres de laine de choix. Il compte travailler 25,000 livres de laine qu'il a achetées dans sa paroisse.

—On nous écrit, de Jennings: "Ce qu'il y a de plus encourageant dans nos progrès, c'est qu'ils ne sont pas factices; ce sont nos environs qui marchent en avant. Le village, je crois qu'en raison des besoins des campagnes qui l'entourent. C'est dans de pareilles conditions que doivent se faire les progrès d'une localité et s'augmenter sa population, aussi l'avenir de Jennings est-il assuré. Nous n'avons pas encore vu un seul centre de population dans nos campagnes louisianaises, où l'on prenne un si grand soin de la salubrité publique. Nous avons un hôtel de premier ordre, admirablement tenu et très bien achalandé.

"M. McFarlain est le plus ancien homme d'affaires du pays; il tient un très bon magasin, où l'on peut se procurer, en abondance et à bas prix, des articles de première qualité.

"M. McFarlain est le plus ancien homme d'affaires du pays; il tient un très bon magasin, où l'on peut se procurer, en abondance et à bas prix, des articles de première qualité.

"M. McFarlain est le plus ancien homme d'affaires du pays; il tient un très bon magasin, où l'on peut se procurer, en abondance et à bas prix, des articles de première qualité.

"L'été, dit-il, étant berger, avec la terre glaise du fond des fossés je faisais, selon l'inspiration, ce qui me passait par la tête, des soldats, un curé disant la messe, un évêque donnant sa bénédiction, un bourgeois que j'avais vu passer avec une claquette à soufflet, ou, avec un mauvais couteau, je taillais dans le bois des simulacres de charrues, de voitures et même de panties romant les yeux. Absorbé par ce travail, je négligeais ma surveillance et les vaches allaient dans les champs de maïs, les cochons ravageaient les champs de pomme de terre." Ce sont là, on en conviendra, les signes d'une véritable et instinctive vocation.

Enfin le jeune Perraud put entrer en apprentissage chez un sculpteur-doreur, nommé le père Auvernoy, espèce de maniaque, où il passa quelques années d'une existence très troublée par les incartades de son patron et les fréquentes discussions. Un jour, celui-ci le mit brutalement à la porte. Le malheureux n'avait pas un sou dans sa poche. Un vieux voisin lui donne dix sous, et Perraud part à pied pour Poitiers. Il avait vingt ans. Il travail pendant quelque temps chez un ébéniste, puis va à Lyon, où à la suite d'un concours, il est admis à suivre les cours de l'Ecole des beaux-arts. Son patron trouvant que cela lui faisait perdre du temps, une tracasserie, et Perraud finit par partir pour Paris, où il trouve de l'ouvrage chez un fabricant de saints de la rue de l'Abbaye. On ne saurait imaginer de plus humbles commencements.

A partir de ce moment, Perraud commence à étudier sérieusement. Un de ses compatriotes lui fait obtenir une subvention de 500 francs du conseil général de son département. Il entre à l'atelier de Rumey, est reçu à l'Ecole des beaux-arts, et, en 1877, après plusieurs concours d'un travail opiniâtre, il remporte le grand prix de Rome, avec son bas-relief de Télémaque rapportant à Phalante les cendres d'Hipplias. Un jour, ce morceau, Horace Vernet, tout ému, s'écria: "Voilà qui prouve que l'on peut être qu'un homme de cœur." Ce succès combla tous les vœux de Perraud, et voici les réflexions qu'il lui inspire:

"J'étais parvenu au but de mon ardente ambition; mais le chemin avait été rude. En raison des circonstances, je n'avais pas encore accompli les progrès qui m'avaient conduit à ce but que bien lentement et au me reprenant bien des fois. Le peu que je savais, je le devais surtout à mon opiniâtreté....

"Je voudrais que le souvenir de ma jeunesse—si tant est qu'elle me survive—put servir à relever le courage des jeunes gens qui se trouveraient dans une situation semblable à la mienne; je voudrais que mon exemple leur fît comprendre que rien ne s'acquiert sans beaucoup de peine, et qu'il faut incessamment faire appel à toutes les forces vives qu'on peut avoir en soi si on veut arriver à un résultat, ce résultat fût-il même modeste."

Combien de jeunes gens qui croient que le succès s'improvise et qui se découragent au premier obstacle feront bien de méditer ces saines et fortes paroles d'un grand artiste! La vaillance avec laquelle Perraud a supporté les plus dures épreuves est à la fois une leçon et un encouragement, et à ce titre ses mémoires, dont malheureusement on n'a pu retrouver que des fragments, offrent plus qu'un simple intérêt de curiosité.

Marié le 15 mai 1886, à l'église St. Augustin, par le Rév Père Rougé, Mlle LOUISE A. JACQUET à EUG. C. CHAUVIÈRE.

Pas de cartes.

Décédée aujourd'hui, à minuit et demi, à l'âge de 48 ans, Madame JOSEPH VIGNES, née Euphémie O'Brien. Les amis et connaissances des familles Vignes, A. Pépin, N. H. Lanoux sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de ses parents, 283 1/2 rue Dumaine, entre Claiborne et Derbigny.

Décédée, hier, à 9:05 heures A. M., à l'âge de 14 mois, JEANNE JULIE CELLES, fille de Emile Celles et de Berthe Ménier. Les amis et connaissances des familles Celles, Ménier, de Wint et Héno sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de ses parents, 283 1/2 rue Dumaine, entre Claiborne et Derbigny.

Notre honorable correspondant ajoute qu'il n'a pas encore fait fabriquer d'autres appareils de ce genre que le modèle construit pour lui-même et dont le prix dans l'Iowa, d'où il espère ramener bon nombre de compatriotes pour leur faire apprécier les avantages de notre climat. Pour mieux engager ses anciens amis à venir s'établir parmi nous, il a emporté avec lui des pêches, des abricots, des brugnons, des figues, des pommes, d'autres fruits et des légumes.

Chaussure fine.

Des bottes extrêmement légères pour dames, dont le poids ne dépasse pas 12 onces, cousues à la main; cet article qui se vendait $3.50, est maintenant en vente à $2.50 la paire, à l'Etoile Rouge.

La jeunesse d'un Artiste.

Le sculpteur J.-J. Perraud, qui a tenu une place si considérable pendant près de trente ans dans l'école française, avait écrit des mémoires où plutôt des notes où, à l'exemple de Benvenuto, il racontait sa jeunesse, ses premières luttes, ses relations avec les grands artistes de son époque, sa vie de famille, etc.... A sa mort, ces notes avaient disparu. M. Max Clauset vient d'en retrouver quelques-unes qui se rapportent toutes à la première jeunesse du sculpteur et aux commencements de sa carrière artistique, commencements qui furent des plus pénibles.

Une cuisine, une chambre, une grange, une cave, voilà le logement où naquit, en 1819, dans un petit village du Jura, le futur auteur d'*Adam* et de tant d'œuvres remarquées. Son père était un pauvre vigneron. "Nous n'avons jamais rendu la moindre visite à l'un de ses amis, mais nous n'en étions pas loin." Ce que fut l'existence d'un enfant né dans de pareilles conditions, on le devine aisément. Comme Sixte-Quint, Perraud commença par garder les vaches. Sa grande affaire en dehors était de servir la messe et de chanter à tue-tête au banc-d'œuvre. Il faut croire, cependant, que l'enfant avait la vocation innée de la sculpture.

"L'été, dit-il, étant berger, avec la terre glaise du fond des fossés je faisais, selon l'inspiration, ce qui me passait par la tête, des soldats, un curé disant la messe, un évêque donnant sa bénédiction, un bourgeois que j'avais vu passer avec une claquette à soufflet, ou, avec un mauvais couteau, je taillais dans le bois des simulacres de charrues, de voitures et même de panties romant les yeux. Absorbé par ce travail, je négligeais ma surveillance et les vaches allaient dans les champs de maïs, les cochons ravageaient les champs de pomme de terre." Ce sont là, on en conviendra, les signes d'une véritable et instinctive vocation.

Enfin le jeune Perraud put entrer en apprentissage chez un sculpteur-doreur, nommé le père Auvernoy, espèce de maniaque, où il passa quelques années d'une existence très troublée par les incartades de son patron et les fréquentes discussions. Un jour, celui-ci le mit brutalement à la porte. Le malheureux n'avait pas un sou dans sa poche. Un vieux voisin lui donne dix sous, et Perraud part à pied pour Poitiers. Il avait vingt ans. Il travail pendant quelque temps chez un ébéniste, puis va à Lyon, où à la suite d'un concours, il est admis à suivre les cours de l'Ecole des beaux-arts. Son patron trouvant que cela lui faisait perdre du temps, une tracasserie, et Perraud finit par partir pour Paris, où il trouve de l'ouvrage chez un fabricant de saints de la rue de l'Abbaye. On ne saurait imaginer de plus humbles commencements.

A partir de ce moment, Perraud commence à étudier sérieusement. Un de ses compatriotes lui fait obtenir une subvention de 500 francs du conseil général de son département. Il entre à l'atelier de Rumey, est reçu à l'Ecole des beaux-arts, et, en 1877, après plusieurs concours d'un travail opiniâtre, il remporte le grand prix de Rome, avec son bas-relief de Télémaque rapportant à Phalante les cendres d'Hipplias. Un jour, ce morceau, Horace Vernet, tout ému, s'écria: "Voilà qui prouve que l'on peut être qu'un homme de cœur." Ce succès combla tous les vœux de Perraud, et voici les réflexions qu'il lui inspire:

"J'étais parvenu au but de mon ardente ambition; mais le chemin avait été rude. En raison des circonstances, je n'avais pas encore accompli les progrès qui m'avaient conduit à ce but que bien lentement et au me reprenant bien des fois. Le peu que je savais, je le devais surtout à mon opiniâtreté....

"Je voudrais que le souvenir de ma jeunesse—si tant est qu'elle me survive—put servir à relever le courage des jeunes gens qui se trouveraient dans une situation semblable à la mienne; je voudrais que mon exemple leur fît comprendre que rien ne s'acquiert sans beaucoup de peine, et qu'il faut incessamment faire appel à toutes les forces vives qu'on peut avoir en soi si on veut arriver à un résultat, ce résultat fût-il même modeste."

Combien de jeunes gens qui croient que le succès s'improvise et qui se découragent au premier obstacle feront bien de méditer ces saines et fortes paroles d'un grand artiste! La vaillance avec laquelle Perraud a supporté les plus dures épreuves est à la fois une leçon et un encouragement, et à ce titre ses mémoires, dont malheureusement on n'a pu retrouver que des fragments, offrent plus qu'un simple intérêt de curiosité.

C. LAZARD & Cie.,
L'Ancienne Maison très connue de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,
29, 31 et 33 RUE DU CANAL, COIN NORTH PETERS.
Nous offrons maintenant un superbe stock de Vêtements de Printemps pour hommes, jeunes gens et enfants à des prix très réduits. Echantillons et instructions pour prendre ses propres mesures envoyés sur application. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

D. H. Holmes.
VENTE SPÉCIALE DE SOIERIES.
Pour la semaine à venir nous ferons une VENTE SPÉCIALE de nos SOIERIES DE FANTAISIE POUR LE PRINTEMPS à des prix grandement réduits.
Foulards réduits de 75 à 50 sous. Tricotines, de $1.25 à 95c, et d'autres articles de fantaisie réduits proportionnellement.
ROBES
Fonds de fabricant de belles Robes de linon blanc à $2.50, $3.00 et $3.50 valant le double de ce prix.
155 Canal St
20mai—

COMITÉ DES TRENTE
Pour l'organisation de la Fête Nationale du 14 Juillet.
Dans la séance du Comité des Trente les Sous-Comités suivants ont été formés:
Sous-Comité de Finances.
MM. W. Consell, Président, 10 St. Pierre; J. B. Lavigne, F. Toujan, A. Capitou, F. R. Duplessis.
Sous-Comité de Souscription.
MM. P. Lanaux, Président, 25 Conti; W. Consell, A. Rougère, G. Paletout, B. Abadie, S. Vidalat, F. Jaubert.
Sous-Comité d'Emplacement.
MM. Ch. Adoue, Président, 49 Orléans; A. Mailhes, G. Paletout.
Sous-Comité d'Impressions et Publications.
MM. J. C. Bernard, Président, 307 North Prieur; E. J. Dupaquier, E. Guellouard.
Sous-Comité d'Invitations.
MM. J. Tastet, Président, 427, Hôpital; L. A. Barthe, M. Dufour, B. Borie, E. Tujague.
Sous-Comité de Décorations et Illuminations.
MM. J. B. Lavigne, Président, 265 Poydras, coin Baronne; J. C. Bernard, J. Dutrey, E. Pons, J. P. Jacob.
Sous-Comité de Musique, Salute et Jeux.
MM. G. Boné, Président, coin Peters et Comm